CAN/ULC-S138-06-RÉV1
(Incluant Révision 1)

MÉTHODE D'ESSAI NORMALISÉE DE LA PROPAGATION DU FEU DANS LES PANNEAUX DE CONSTRUCTION ISOLÉS D'UNE CONFIGURATION DE PIÈCES À L'ÉCHELLE RÉELLE

ULC Standards
Normes ULC

ccn scc

Les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ont été constitués en 1920 par lettres patentes émises par le gouvernement canadien. Ils entretiennent et exploitent des laboratoires et des services de certification pour le contrôle, la mise à l'essai et la certification d'appareils, d'équipement, de matériaux, de constructions et de systèmes dans le but de déterminer leur rapport avec les risques de mortalité, d'incendie et de perte de biens, et ils fournissent également des services d'inspection.

Normes ULC élabore et publie des normes et d'autres publications connexes relatives à la construction de bâtiments, à la protection par système d'alarme de sécurité et système d'alarme antivol, à la sécurité environnementale, au matériel électrique, à l'équipement de protection incendie, aux appareils à gaz et au mazout, aux produits d'isolation thermique, aux matériaux et aux systèmes, à l'utilisation d'énergie dans le milieu de la construction et à la sécurité au travail pour les services publics d'électricité.

Normes ULC est un organisme sans but lucratif et est accrédité par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme d'élaboration de normes.

Les Normes nationales du Canada élaborées par Normes ULC satisfont aux exigences et lignes directrices établies par le Conseil canadien des normes. Ces normes sont rédigées selon le principe du consensus par des personnes qui représentent un juste équilibre des intérêts visés par l'objet de la norme en cause sur le plan national.

Norme nationale du Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

Pour obtenir plus de renseignements sur les normes ULC, veuillez communiquer avec :

NORMES ULC
171, rue Nepean, bureau 400
Ottawa (Ontario) K2P 0B4
Téléphone : 613 755-2729

Pour acheter des Normes ULC, visitez : canada.ul.com/fr/normesulc

Le but premier de cette norme est énoncé au paragraphe qui en définit le domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

On peut se procurer des exemplaires de cette Norme nationale du Canada en s'adressant à Normes ULC.

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH

Méthode d'essai normalisée de la propagation du feu dans les panneaux de construction isolés d'une configuration de pièces à l'échelle réelle, CAN/ULC-S138

Première édition, daté 1 mai 2006

Sommaire des sujets

La présente révision de la norme CAN/ULC-S138, datée du 14 septembre 2021, comprend la mise à jour des normes référencées en fonction des dernières versions, l'ajout d'une définition du terme « embrasement » et des modifications rédactionnelles visant à rendre le texte plus explicite; 2.1, 4.6.1, 5.4.2, 7.1 et A5.

Tout texte qui aurait été modifié de quelque manière que ce soit ou altéré par le système électronique de publication de UL est marqué d'une ligne verticale dans la marge.

Les exigences révisées ont été établies conformément aux propositions sur ce sujet, en date du 19 avril 2021.

VEUILLEZ NOTER QUE CERTAINS CODES RENVOIENT À UNE VERSION PÉRIMÉE DE LA PRÉSENTE NORME. DANS CES CAS, LES VERSIONS PERTINENTES PEUVENT ÊTRE ACHETÉES.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

CAN/ULC-S138-06-RÉV1

MÉTHODE D'ESSAI NORMALISÉE DE LA PROPAGATION DU FEU DANS LES PANNEAUX DE CONSTRUCTION ISOLÉS D'UNE CONFIGURATION DE PIÈCES À L'ÉCHELLE RÉELLE

ICS 13.220.50; 19.020; 91.060.10

PREMIÈRE ÉDITION . . . . . 1 MAI 2006
Confirmée . . . . . 30 mars 2021
RÉVISION . . . . . 14 SEPTEMBRE 2021

Copyright © 2021

Normes ULC

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cette publication, par procédé électronique ou autre, est interdite sauf autorisation préalable.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU....7

GROUPE DE TRAVAIL DE NORMES ULC SUR LA COMBUSTIBILITÉ....9

PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE....11

PRÉFACE....13

1 DOMAINE D'APPLICATION....15
2 GLOSSAIRE....15
3 PRÉPARATION DU SPÉCIMEN D'ESSAI....16
3.1 SPÉCIMEN D'ESSAI....16
3.2 SALLE D'ESSAI....16
4 MATÉRIEL D'ESSAI ET ÉTALONNAGE....17
4.1 SOURCE D'INFLAMMATION PRINCIPALE....17
4.2 SOURCE D'INFLAMMATION SECONDAIRE....18
4.3 SOURCE D'INFLAMMATION À L'HEPTANE....18
4.4 INSTRUMENTS LIÉS AU FLUX THERMIQUE....18
4.5 HOTTE ET CONDUIT D'ÉVACUATION....19
4.6 SYSTÈME DE COLLECTE DES GAZ....19
4.7 DENSITÉ OPTIQUE....20
4.8 THERMOCOUPLES....20
5 MÉTHODE D'ESSAI....21
5.1 GÉNÉRALITÉS....21
5.2 ESSAI DANS UNE SALLE PROTÉGÉE PAR UN SYSTÈME DE GICLEURS....21
5.3 ESSAI DANS UNE SALLE NON PROTÉGÉE PAR UN SYSTÈME DE GICLEURS....21
5.4 CRITÈRES DE PERFORMANCE....22
6 CALCULS....22
7 RAPPORT D'ESSAI....22
TABLEAUX....23
FIGURES....25

ANNEXE A

A1 CONCEPTION DU SYSTÈME DE COLLECTE DES GAZ ET D'ÉCHAPPEMENT....33
A1.1 Conception de la hotte et du conduit d'évacuation....33
A2 INSTRUMENTS À L'INTÉRIEUR DU CONDUIT D'ÉVACUATION....33
A2.1 Mesure de débit....33
A2.2 Sonde d'échantillonnage....34
A2.3 Analyse des gaz de combustion....34
A2.4 Obscurcissement dû aux fumées....35
A3 CALCULS POUR LES MESURES DE LA CHALEUR ÉMISE....36
A3.1 Mesure du taux de chaleur émise par consommation d'oxygène....36
A3.2 Mesures de débit....36
A3.3 Mesure du taux de chaleur émise si seules les mesures de concentrations d'oxygène sont utilisées pour le calcul....37
A3.4 Mesure du taux de chaleur émise si les mesures de concentrations d'oxygène et de dioxyde de carbone sont utilisées pour le calcul....37
A3.5 Mesure du taux de chaleur émise si les mesures de concentrations d'oxygène, de dioxyde de carbone et de monoxyde de carbone sont utilisées pour le calcul....38
A3.6 Calcul de la chaleur émise par un carburant en combustion....38
A3.7 Conclusions....38
A4 ÉQUATIONS DE MESURE....39

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

A4.1 Taux de chaleur émise 39
A4.2 Équations de mesure de la fumée 41
A4.3 Symboles 42
A5 RÉFÉRENCES 43

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

COMITÉ DE NORMES ULC SUR LES ESSAIS DE COMPORTEMENT AU FEU

NOM	ORGANISME REPRÉSENTÉ	RÉGION	CATÉGORIE
S. Craft (Président)	CHM Fire Consultants Ltd.	Ontario	Membre intéressé à titre divers
M. Acheson	Ville d'Edmonton	Alberta	Autorité compétente/Organisme de réglementation
C. Andersson	Santé Canada	Canada	Autorité compétente/Organisme de réglementation
E. Banks	e.w.banks consulting llc	États-Unis	Membre intéressé à titre divers
B. Banting	Canada Masonry Design Centre	Canada	Producteur
B. Cheer	Association des officiers en bâtiment de l'Ontario	Ontario	Autorité compétente/Organisme de réglementation
J. Chisholm	Services d'incendie de Toronto	Ontario	Autorité compétente/Organisme de réglementation
G. Chu	Association canadienne de l'industrie de la chimie/Producteurs et applicateurs de mousse de polyuréthane	Canada	Producteur
T. Crimi	A. C. Consulting Solutions Inc.	Ontario	Membre intéressé à titre divers
J. Current	Ministère du Solliciteur général	Ontario	Autorité compétente/Organisme de réglementation
C. Dagenais	FPInnovations	Canada	Utilisateur commercial/industriel
I. El-Hajj	DS Consultants Ltd.	Ontario	Membre intéressé à titre divers
D. Esposito	Jensen Hughes	Ontario	Membre intéressé à titre divers
D. Falconer	Falconer Engineering & Testing	Ontario	Membre intéressé à titre divers
M. Gilfillan	Matteo Gilfillan & Associates Inc.	Ontario	Membre intéressé à titre divers
E. Goldhammer	Hilti Inc.	États-Unis	Producteur
L. Hamre	PLC Fire Safety Solutions	Nouveau-Brunswick	Membre intéressé à titre divers
L. Henke	PTW	Alberta	Producteur
T. Jukes	Wheatland County Fire Services	Alberta	Autorité compétente/Organisme de réglementation
K. Kooner	Intertek	Canada	Organisations d'essais et de normes
A. Laroche	Codes Canada, Conseil national de recherches Canada	Canada	Autorité compétente/Organisme de réglementation
M. McClure	ThermoFire Systems Inc.	Canada	Membre intéressé à titre divers
R. McPhee	Conseil canadien du bois	Canada	Producteur
A. Nanji	A NANJI	Ontario	Membre intéressé à titre divers

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

NOM	ORGANISME REPRÉSENTÉ	RÉGION	CATÉGORIE
J. Roberts	J ROBERTS	Nouveau-Brunswick	Membre intéressé à titre divers
R. Roos	ROCKWOOL	Canada	Producteur
S. Salem	Lakehead University	Ontario	Membre intéressé à titre divers
H. Shalabi	Commission canadienne de sûreté nucléaire	Canada	Autorité compétente/Organisme de réglementation
P. Shinkoda	CGC Inc.	Canada	Producteur
D. Sloan	UL LLC	États-Unis	Organisations d'essais et de normes
I. Smith	Element Materials Technology	Canada	Utilisateur commercial/industriel
J. Su	Conseil national de recherches Canada	Canada	Utilisateur commercial/industriel
L. Uku	Ministère des Affaires municipales	Ontario	Organisme gouvernemental
M. Van Geyn	Association canadienne des fabricants de portes d'acier	Canada	Producteur
N. Benichou (membre associé)	Conseil national de recherches Canada	Canada	Sans droit de vote
M. Birk (membre associé)	Queen’s University	Ontario	Sans droit de vote
E.Dahan (membre associée)	Ministère de la Défense nationale / Gouvernement du Canada	Canada	Sans droit de vote
D. Haithcock (membre associée)	Underwriters Laboratories Inc.	États-Unis	Sans droit de vote
L. Kearns (membre associée)	L KEARNS	Ontario	Sans droit de vote
H. Locke (membre associé)	Locke & Locke Inc.	Colombie-Britannique	Sans droit de vote
E. Sopeju (membre associé)	E SOPEJU	Ontario	Sans droit de vote
B. Weckman (membre associée)	University of Waterloo	Ontario	Sans droit de vote
G. Edwards (gestionnaire de projet)	Underwriters Laboratories Inc.	États-Unis	Sans droit de vote
N. Weeks (gestionnaire de projet)	Underwriters Laboratories Inc.	États-Unis	Sans droit de vote
K. Wu (gestionnaire de projet)	Normes ULC	Canada	Sans droit de vote

Il s'agit de la liste des membres du comité au moment de l'approbation du présent document. La composition du comité peut avoir changé depuis ce temps.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

GROUPE DE TRAVAIL DE NORMES ULC SUR LA COMBUSTIBILITÉ

MEMBRES	ORGANISMES REPRÉSENTÉS
T. Crimi (président)	A.C. Consulting Solutions Inc., Ontario
E. Banks	e.w.banks consulting llc, États-Unis
G. Chu	Association canadienne de l'industrie de la chimie, Canada
S. Craft	CHM Consultants Ltd., Ontario
C. Dagenais	FPInnovations, Canada
J. Dalton	GCP-Applied Technologies, États-Unis
D. Falconer	Falconer Engineering & Testing, Ontario
L. Kearns	L KEARNS, Ontario
K. Kooner	Intertek, Canada
A. Laroche	Codes Canada, Conseil national de recherches Canada, Canada
D. Lea	Association canadienne des fabricants d'isolant de cellulose, Canada
R. McPhee	Conseil canadien du bois, Canada
D. Panning	BIFMA International, États-Unis
R. Roos	ROCKWOOL, Canada
H. Shalabi	Commission canadienne de sûreté nucléaire, Canada
P. Shinkoda	CGC Inc., Canada
D. Sloan	UL LLC, États-Unis
I. Smith	Element Materials Technology, Canada
J. Su	Conseil national de recherches Canada, Canada
P. Wagner	LRI Engineering Inc., Canada

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE

Les documents indiqués ci-dessous sont cités comme sources de référence dans le texte de la présente norme. Sauf indication contraire ailleurs dans la présente norme, ces références indiquent l'édition ou les révisions du document disponibles à la date de l'approbation de cette norme ULC par le comité.

Documents publiés par la ASTM International
100 Barr Harbor Drive, P.O. Box C700, West Conshohocken, PA 19428-2959 États-Unis
Téléphone : (610) 832-9585
www.astm.org

• ASTM E176-18ae1, Standard Terminology of Fire Standards

Documents publiés par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) disponibles auprès du :

Organisation internationale de normalisation (ISO)
Secrétariat central de l'ISO
Chemin de Blandonnet 8, CP 401 - 1214 Vernier, Genève, Suisse
Téléphone : +41 22 749 01 11; Télécopieur : +41 22 733 34 30
www.iso.org

Conseil canadien des normes (CCN)
55, rue Metcalfe, bureau 600
Ottawa (Ontario) K1P 6L5
Téléphone : 613 238-3222; Télécopieur : 613 569-7808
www.scc.ca

• ISO 13943:2017, Sécurité au feu – Vocabulaire

Documents publiés par Normes ULC
171, rue Nepean, bureau 400, Ottawa (Ontario) K2P 0B4 Canada
Téléphone : (613) 755-2729
canada.ul.com/fr/normesulc

• CAN/ULC-S114:2018, Méthode d'essai normalisée pour la détermination de l'incombustibilité des matériaux de construction

• CAN/ULC-S126-14-R2019, Méthode normalisée d'essai de propagation des flammes sous les platelages de toits

• CAN/ULC-9705-13-R2018, Essais au feu – Essai dans une pièce en vraie grandeur pour les produits de surface (ISO 9705:1993, MOD)

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

PRÉFACE

Le présent document constitue la première édition de la norme CAN/ULC-138 sur la Méthode d'essai normalisée de la propagation du feu dans les panneaux de construction isolés d'une configuration de pièces à l'échelle réelle.

Cette édition a été approuvée officiellement par le comité de Normes ULC des essais de comportement au feu.

La présente norme a été élaborée conformément aux exigences du Conseil canadien des normes (CCN) aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes.

Les unités de mesure utilisées dans la présente norme sont celles du système international d'unités (SI). Il se peut que des mesures équivalentes approximatives soient indiquées entre parenthèses. C'est la première mesure qui prime.

L'annexe A est présentée uniquement à titre informatif.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives de montage supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

Il est possible que certains éléments de la présente norme canadienne soient sujets à des droits en matière de brevet. Normes ULC n'est pas tenu de signaler dans quelles circonstances ces droits en matière de brevet peuvent s'appliquer.

Toute demande d'interprétation de cette norme doit être acheminée à Normes ULC. La demande doit être rédigée de sorte à permettre une réponse « oui » ou « non » en fonction du texte littéral de l'exigence en question.

Cette norme CAN/ULC-S138 fait l'objet d'une maintien continu; chaque révision est approuvée conformément aux exigences du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes. Si aucune modification n'est apportée à la norme durant une période de quatre ans à compter de sa date de publication, l'action de révision, de réaffirmation ou de retrait de la norme doit être engagée.

Toute remarque ou proposition de révision de quelque partie que ce soit de la norme peut être soumise en tout temps. Les propositions doivent être soumises à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) disponible en ligne à l'adresse https://csds.ul.com/canada.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

1 DOMAINE D'APPLICATION

1.1 Il s'agit d'une norme d'essai de résistance au feu. Le présent document décrit la méthode d'essai utilisée pour déterminer la contribution du panneau de construction isolé *non porteur* à la propagation du feu dans une configuration de pièce protégée ou non par un système de gicleurs (voir l'annexe A).

1.2 Les panneaux de construction isolés faisant l'objet de cette méthode d'essai ont été fabriqués en usine et sont destinés à être utilisés pour la fabrication de murs extérieurs et intérieurs, de plafonds et de toits. Cette norme suppose qu'aucun contreparement fabriqué d'autres matériaux n'est posé sur les panneaux en question dans une situation d'installation type.

REMARQUE : Si les panneaux sont conçus pour l'installation avec contreparement, le *spécimen d'essai* doit être installé et évalué conformément à son utilisation prévue.

1.3 La présente méthode d'essai mesure le temps requis, dans des conditions précises, pour produire un embrasement général. Les dispositions nécessaires sont prises afin de mesurer l'inflammabilité, l'obscurcissement dû aux fumées, la vitesse de propagation du feu et le taux de chaleur émise des panneaux d'essai.

1.4 La présente méthode d'essai n'a pas été conçue afin de déterminer la résistance au feu des panneaux de construction isolés. De plus, cette méthode d'essai n'examine pas les risques de toxicité que présentent les produits de la combustion.

1.5 Les essais d'exposition au feu, tels qu'ils sont décrits aux présentes, n'ont pas été conçus pour représenter toutes les conditions d'incendie. Il est probable que les conditions varieront selon les changements dans l'étendue, la nature et la répartition de la charge de l'incendie, la ventilation, la taille et la configuration de l'ensemble installé. Ces exigences offrent une mesure relative du comportement à l'incendie d'*assemblages* comparables dans des conditions d'exposition au feu précises.

1.6 La présente norme doit être utilisée pour mesurer et décrire le comportement des matériaux, des produits ou des *assemblages* à la chaleur et aux flammes dans des conditions contrôlées.

2 GLOSSAIRE

Remarque : Voici les définitions des termes en *italique* employés dans la présente norme.

2.1 Aux fins du présent document, les définitions contenues dans les normes ASTM E 176 et CAN/ULC-9705 s'appliqueront en plus des définitions suivantes :

ASSEMBLAGE – Unité ou structure fabriquée d'une combinaison de matériaux ou de produits, ou des deux.

Remarque : L'*assemblage* fabriqué doit être représentatif du produit manufacturé. L'*assemblage* peut inclure une lame d'air.

CHARGE PERMANENTE – Poids de tous les éléments permanents de structure ou autres.

EMBRASEMENT GÉNÉRALISÉ – le passage à l'état de combustion généralisée en surface des matériaux combustibles exposés à un feu dans une enceinte.

REMARQUE 1 : © ISO. Le présent document est reproduit de la norme ISO 13943 avec la permission du Conseil canadien des normes (CCN), au nom de l'Organisation internationale de normalisation. Tous droits réservés.

REMARQUE 2 : Pour une définition plus détaillée, voir ASTM E176. Voir également 5.4.2.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.

INDICE DE TEMPS DE RÉPONSE – Mesure de la sensibilité du crayon thermosensible du gicleur.

NON COMBUSTIBLE – Matériau qui répond aux critères d'acceptation de la norme CAN/ULC-S114, *Méthode d'essai normalisée pour la détermination de l'incombustibilité des matériaux de construction.*

NON PORTEUR – Élément de construction *non porteur*.

PORTEUR – Soumis à des charges ou conçus pour soutenir des charges qui s'ajoutent à sa propre *charge permanente*, à l'exception d'un mur qui est soumis uniquement aux charges des vents et des tremblements de terre en plus de sa propre *charge permanente.*

SPÉCIMEN D'ESSAI – *Assemblage* représentant le produit fini.

3 PRÉPARATION DU SPÉCIMEN D'ESSAI

3.1 SPÉCIMEN D'ESSAI

3.1.1 L'*assemblage* utilisé pour l'essai doit être aussi représentatif que possible d'une installation réelle relativement au support et à la fixation des panneaux ainsi qu'à la présence de contreparement et à la configuration des joints. Les panneaux doivent être posés directement sur le plancher *non combustible* conformément aux directives d'installation du fabricant. L'utilisation de murs de rétention intérieurs en brique, cependant, n'est pas permise même si elle est indiquée dans les directives d'installation. Dans la mesure du possible, les panneaux doivent être d'une largeur, d'une longueur et d'une épaisseur normales.

3.1.2 Les échantillons doivent être conservés à une température de 23 °C ± 2 °C et à une humidité relative de 50 % ± 5 % pour une masse constante.

3.1.3 Si les panneaux sont destinés à être utilisés dans un environnement protégé par un système de gicleurs, la salle d'essai décrite au paragraphe 3.2 doit comprendre le type de gicleurs qui sera utilisé en pratique et ces derniers doivent être installés conformément aux exigences du Code national du bâtiment du Canada.

3.2 SALLE D'ESSAI

3.2.1 La salle d'essai de comportement au feu doit être fabriquée avec les panneaux de construction isolés faisant l'objet de l'essai. Les dimensions intérieures de la salle doivent correspondre à une largeur de 2,4 m, à une longueur de 3,6 m et à une hauteur de 2,4 m (voir la FIGURE 1).

3.2.2 Trois murs ou trois murs et un plafond ou un toit doivent être fabriqués à l'aide des panneaux de construction. Le mur mesurant 2,4 m sur 2,4 m comprenant la porte doit être fabriqué de matériaux *non combustibles*, comme l'indique l'alinéa 3.2.6.

3.2.3 En plus des joints en coin, un joint de panneaux vertical doit être adjacent au dispositif d'allumage et il doit être en contact avec ce dernier (voir les FIGURE 3 et FIGURE 4).

3.2.4 Lorsque le plafond ou le toit n'est pas constitué de panneaux faisant l'objet de l'essai, il doit être constitué d'un platelage métallique *non combustible*, isolé à l'aide d'un revêtement *non combustible* ayant une résistance thermique équivalant au moins à celle des panneaux muraux ou de R30, selon la valeur la plus élevée.

Remarque : D'autres matériaux peuvent servir à la fabrication du plafond s'ils répondent aux exigences de la norme CAN/ULC-S126.

UL COPYRIGHTED MATERIAL – NOT AUTHORIZED FOR FURTHER REPRODUCTION OR DISTRIBUTION WITHOUT PERMISSION FROM UL INC.